

**PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 12 AVRIL 2023**

L'an deux mille vingt-trois le 12 avril à dix-neuf heures,

Le Conseil municipal de la Commune de SAINT-SORLIN EN VALLOIRE, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la salle des mariages, sous la présidence de Monsieur Guillaume LUYTON, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19

Date de convocation du conseil municipal : 5 avril 2023

Monsieur le Maire ouvre la séance et procède à l'appel des membres présents :

Présents : Mmes, MM. – Agnès BELLAGAMBA – Richard BLETON - Damien BRUNET - Yves CHAREYRE – Nadine CHOCRAUX – Philippe COLORICCHIO - Laurence DELBECQ - Dominique ESCURE - Odile LABROY - Vincent LACAZE - Ludovic LACROIX - Delphine LIATARD - Guillaume LUYTON – Laure RENAUD - Cécile RIVIER – Juan VASCHALDE

Procuration : Mme Christel AVIGNON-BELKHIR à M. Dominique ESCURE – Mme Amandine JAMY à Mme Odile LABROY – M. George VELUIRE à M. Richard BLETON

Secrétaire de séance : Mme Agnès BELLAGAMBA

Compte-rendu des décisions prises dans le cadre des délégations au Maire des attributions du Conseil municipal :

- **DIA :**
- ➤ Non usage du droit de préemption pour 1 DIA : 11 Impasse des Mauves

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2023

Votants : 18 Pour : 18

Arrivée de Mme Delphine LIATARD

COMPTE DE GESTION 2022

Rapporteur : Mme Laurence DELBECQ

Il est exposé ce qui suit :

Il est proposé d'approuver le compte de gestion établi par le Trésorier de la collectivité.

Résultats de clôture de l'exercice 2022 :

Fonctionnement : + 1 347 238.28 (+ 1 468 905.11 (résultat 2021) – 348 014.58 (part affectée à l'investissement) + 226 347.75 (résultat exercice 2022)

Investissement : - 247 771.94 (-329 890.58 (résultat 2021) + 82 118.64 (résultat exercice 2022).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve le compte de gestion 2022 établi par le Trésorier de la collectivité.

Votants : 19 Pour : 19

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Rapporteur : Mme Laurence DELBECQ

Il est exposé ce qui suit :

Il est proposé d'approuver le compte administratif 2022 établi par M. le Maire dont les résultats sont conformes au compte de gestion du Trésorier

Votants : 18 Pour : 18

AFFECTATION DES RESULTATS 2022

Rapporteur : Mme Laurence DELBECQ

Il est exposé ce qui suit :

Le résultat de la section de fonctionnement est excédentaire de 1 347 238.28 €

Le résultat de la section d'investissement est déficitaire de 247 771.94 €

Il est obligatoire de couvrir le déficit d'investissement.

Proposition d'affectation :

Excédent de fonctionnement reporté au 002 : 1 099 466.34 (1 347 238.28 – 247 771.94)

Déficit d'investissement reporté au 001 : 247 771.94

Excédent de fonctionnement capitalisé au 1068 : 247 771.94.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide de procéder à l'affectation des résultats 2022 telle que présentée ci-dessus.

Votants : 19 Pour : 19

TAUX D'IMPOSITION 2023

Rapporteur : Mme Laurence DELBECQ

Il est exposé ce qui suit :

Il est proposé d'augmenter les taux de taxe foncière de 1.56 et la taxe d'habitation de 0.41.

Taxe foncière bâtie : 30.65

Taxe foncière non bâtie : 47.59

Taxe d'habitation : 8.32

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Approuve les nouveaux taux tels que présentés ci-dessus.

Votants : 19 Pour : 19

BUDGET PRIMITIF 2023

Rapporteur : Mme Laurence DELBECQ

Il est exposé ce qui suit :

Résumé des propositions :

Fonctionnement en équilibre en dépenses et en recettes pour 2 693 701.34 €

Investissement en équilibre en dépenses et en recettes pour 1 389 771.28 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Approuve le budget primitif 2023 tel que résumé ci-dessus.

Votants : 19 Pour : 19

CREATION POSTE ADJOINT ADMINISTRATIF

Rapporteur : M. Guillaume LUYTON

Il est exposé ce qui suit :

Pour pouvoir recruter la personne qui va remplacer la secrétaire générale dont la date de départ à la retraite est le 1^{er} juin il convient de créer un poste d'adjoint administratif à temps complet à compter du 1^{er} juin 2023.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Décide de créer un poste d'adjoint administratif au 1^{er} juin 2023 à temps complet.

Votants : 19 Pour : 19

AMENAGEMENT D'UN TERRAIN MULTISPORTS

Rapporteur : M. Ludovic LACROIX

Il est exposé ce qui suit :

Il est proposé d'approuver l'aménagement d'un terrain multisports dans le nouveau parc pour un montant de 32 712 € HT et de solliciter une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport.

Plan de financement :

Coût du projet : 32 712 € HT

Subvention ANS 50 % : 16 356 € HT

Participation commune 50 % : 16 356 € HT

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Approuve le projet d'aménagement d'un terrain multisports.

Sollicite l'attribution d'une subvention de l'ANS pour un montant de 16 356 € HT.

Votants : 19 Pour : 19

MODIFICATION SYSTEME DE VIDEOPROTECTION

Rapporteur : M. Dominique ESCURE

Il est exposé ce qui suit :

Il vous est proposé d'approuver le projet de modification du système de vidéoprotection par l'ajout de 5 caméras pour un montant de 29 210 € HT et de solliciter des subventions auprès du FIPD, du Département et de la Région.

Plan de financement :

Montant du projet :	29 210 € HT
FIPD 20 % =	5 842 € HT
Département 30 % =	8 763 € HT
Région 30 % =	8 763 € HT
Part communale 20 % =	5 842 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

Approuve le projet de modification du système de vidéoprotection.

Sollicite l'attribution d'une subvention du FIPD pour un montant de 5 842 € HT.

Sollicite l'attribution d'une subvention du Département pour un montant de 8 763 € HT.

Sollicite l'attribution d'une subvention de la Région pour un montant de 8 763 € HT.

Votants : 19 Pour : 19

TARIFICATION CANTINE

Rapporteur : M. Dominique ESCURE

Compte tenu de l'importance des hausses du coût des énergies il est proposé une augmentation de 5 % des tarifs au 1^{er} septembre 2023.

<u>Tarifs actuels</u>		<u>Nouveaux tarifs</u>
Primaire	4.50 €	4.73 €
Maternelle	4.40 €	4.62 €
Adulte	6.10 €	6.41 €
Majoré	7.00 €	7.35 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Approuve les nouveaux tarifs tels que présentés ci-dessus.

Votants : 19 Pour : 19

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

INAUGURATION PARC – PARKING – BMX

La date définitive afin que tous les partenaires financiers soient présents est le 27 mai à 17 heures.

AMÉNAGEMENT TRAVERSÉE DU VILLAGE

Les réunions de concertation organisées par le Cabinet ARTER ont réuni beaucoup de monde.

Présentation des deux ébauches de scénario qui seront présentées au Département le 27 avril pour voir les contraintes par rapport à la départementale.

Projet plus dégrossi pour fin juin, organisation d'une réunion publique courant juillet. Demandes de subventions en septembre. Début des travaux 1^{er} trimestre 2024.

MARCHÉ AU VILLAGE

Vendredi à 17 heures. De nouveaux commerçants rencontrés au marché de Moras (boulangers, fumoir de la Galaure et peut-être les escargots). Buvette tenue par le Bike Club Saint-Sorlin 26.

LANCEMENT DE LA COUPE DU MONDE DE RUGBY

Il a été demandé à la Communauté de communes un écran géant pour le 8 septembre.